Document sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 27 mars 2025

CONSEIL COMMUNAL DE CHÂTEAU-D'OEX
Commission gestion-finances COGEFI

Rapport de la Commission gestion-finances COGEFI, chargée de l'étude du préavis 07/2025, Réfection pont et route au lieu-dit les Vieux-Bains à l'Etivaz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Pour cette séance agendée au 10 mars 2025, la COGEFI était composée de M. Alexandre Mollien, Président, Mmes Karine Raynaud Rossier et Natacha Henchoz, MM. Sylvain Clot, José Lourenço Duque et Jacques-François Pradervand, et de la rapportrice soussignée, M. Arnaud Morier étant excusé.

A la lecture du préavis, il apparaît que la sécurité structurale du pont est fortement diminuée ce qui rend son remplacement urgent. Les services cantonaux souhaitent que l'ensemble du tronçon soit effectué en une seule fois, soit la route et le pont.

La commission se questionne sur la double charge d'honoraires d'ingénieurs compte tenu d'éléments déjà existants.

Au vu de la forte proportion des potentielles subventions, la Commission est favorable à ces travaux.

Il est encore à relever que la capacité financière de la Commune permet l'octroi de ce crédit.

DECISION : les membres de la Commission gestion-finances vous recommandent d'accepter le décide du préavis 07/2025, soit

a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du pont et de la route d'accès au lieu-dit les Vieux-Bains à l'Etivaz

b) d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 630'000.--

c) de financer ce montant

- **par une subvention sur la partie travaux à recevoir de l'ordre de 82 %, soit environ CHF 475'000.—**
- **le solde estimé à CHF 155'000.--, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours**

Commission gestion-finances
La rapportrice : Line Rossier

Château-d'Oex, le 12 mars 2024